



L214 #3

Mag

www.L214.com

Tournée poules pondeuses

Une campagne dynamique

Foie gras *made in France*

La garantie de l'indifférence

Salon de l'agriculture

L'envers du décor

Autriche

Militants acquittés

papier
recyclé

Pour suivre l'actualité de L214, inscrivez-vous sur www.L214.com/lettre

Directeur de publication

Antoine COMITI
Président de L214

Rédaction

Sébastien ARSAC
Hugues BERNARD
Brigitte GOTHIERE
Estiva REUS

Maquette

Hugues BERNARD

Contact mail

contact@L214.com

Impression

Imprimerie Clément
Avèze 30120 - Le Vigan Cedex
Certifiée Imprim'vert
Papier 100 % recyclé

Photo de couverture

L214, 2010

Association L214

Association loi 1901

Adresse postale (France)

L214 - BP 96 - 69672 Bron Cedex

ISSN : 2110-1280

Dépot légal : à parution

Prochain numéro

Octobre 2011

L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles.

Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214 Mag*, selon les termes de la *Creative Commons Paternité 3.0 Unported License*. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.



A l'occasion du dernier Salon de l'Agriculture, Bruno Le Maire a vanté le modèle agricole et alimentaire français. L214 a profité de cette occasion pour montrer le vrai visage de l'élevage « à la française » dont notre ministre de l'Agriculture semble si fier. Il n'y a vraiment pas de quoi... c'est ce que vous pourrez constater dans l'article « Salon de l'agriculture - L'envers du décor » (p. 6-7) de ce nouveau *L214 Mag*. Vous verrez également que le gouvernement ne s'embarrasse pas des textes réglementaires sur la protection des animaux (p. 4-5), le comble pour un pays qui veut se montrer exemplaire.

Heureusement, l'accueil enthousiaste réservé à la tournée poules pondeuses nous apporte beaucoup d'espoir (p. 3). De belles rencontres avec les militants locaux et la possibilité de fédérer des personnes autour de la question des animaux. Le public est très majoritairement opposé à l'élevage en batterie, les directions de supermarchés sont généralement à l'écoute et même parfois soutiennent la démarche de L214 auprès de leur clientèle et de leur siège. Une campagne qui laisse espérer des avancées concrètes dans un avenir proche.

Les mentalités évoluent. Les interrogations autour du sort réservé aux animaux deviennent un véritable fait de société. Best-sellers, articles dans les médias, actualités, tout concourt à remettre en cause le modèle alimentaire actuel basé sur la consommation de produits d'origine animale. À nous de faire qu'il s'agisse d'une tendance durable et non d'un effet de mode.

Saisissons cette opportunité de faire entendre notre message en faveur des animaux.

Hugues BERNARD

L214, agir pour les animaux

Nos pratiques causent des torts immenses aux animaux. L'association L214 enchaîne enquêtes, dossiers et actions pour mettre fin à l'invisibilité de ce qu'ils endurent. Elle s'emploie à ouvrir le débat public sur la question animale.

Une injustice permanente frappe des milliards d'êtres sensibles provoquant souffrances et morts à grande échelle. Ils naissent doués de sensations, d'émotions, d'aspirations à poursuivre leurs propres buts. Ils deviennent « animaux de cirque », « animaux de laboratoire », « animaux de combat », « gibier », « produits de la pêche » ou « animaux de ferme ». Dès lors, leur propre vie ne compte plus.

L214 travaille plus particulièrement à la protection des animaux dans les

élevages, les transports et les abattoirs. Sur le terrain, l'association réalise des enquêtes filmées et documentées. Elle révèle les souffrances imposées aux animaux et soutient activement les mesures concrètes permettant de les amenuiser ou de les supprimer.

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable. Au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de ces produits et en refusant

ceux issus des élevages de type intensif. L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels.

S'engager pour les animaux peut prendre des formes très diverses et créatives. Vous rêvez d'un monde plus juste et moins violent envers les êtres sensibles ?

Ensemble, faisons que ce rêve devienne réalité.

Tournée poules pondeuses

Une campagne dynamique

Avec 25 villes visitées dans toutes les régions de France, la tournée poules pondeuses a parcouru tout le territoire de février à juin, avec une revendication précise : retirer les œufs de poules élevées en cages (code 3) des linéaires des grandes surfaces. Partout, l'accueil a été très chaleureux de la part de la population, des militants et des médias.

Selon une étude récente, effectuée à l'université de Bristol, les poules sont douées d'empathie : elles sont affectées par la détresse de leurs semblables, en plus de pâtir de leurs propres maux. Pourtant, en France, 80% des poules pondeuses vivent entassées dans des cages de batterie. On mesure la souffrance que cela représente. C'est pourquoi L214 s'attaque en priorité à ce mode de production des œufs.

Une tournée fédératrice

De nombreux militants et sympathisants sont venus prêter main forte à Hugues et à Joris – les représentants de L214 présents tout au long de ce périple. Chaque ville a permis de faire de très belles rencontres, d'échanger et de regrouper des personnes qui ne se connaissaient pas au niveau local. Bon nombre des participants venus faire signer des cartes n'avaient jamais pris part à ce genre d'action auparavant. Leurs craintes laissaient vite place à un enthousiasme qui faisait plaisir à voir ! Dans bien des villes, des collectifs animalistes locaux ont apporté un soutien précieux. L'équipe de la tournée a aussi eu le plaisir de voir des membres d'autres associations nationales, comme l'Association Végétarienne de France, Droit Des Animaux ou la SPA, se joindre à l'action organisée dans leur ville.

Bilan de la tournée

Des milliers de cartes signées dans les rues des villes visitées. Un bilan toujours très positif en termes de contact avec les passants qui viennent avec enthousiasme signer les cartes demandant le retrait des œufs de batterie, et apprécient d'être informés sur le sens des codes inscrits sur les œufs.

Les responsables des grandes surfaces visitées reçoivent les délégations de L214 avec beaucoup d'intérêt et les échanges sont très instructifs sur leurs positions et les opportunités qu'ils envisagent sur le sujet. Nous avons constaté que la question est d'actualité dans la grande distribution.

Dans bon nombre de magasins, la rencontre avec les responsables a été suivie d'une visite du rayon œufs : une occasion de leur



Merci à toutes les personnes qui participent aux actions locales et aux volontaires qui acceptent de se déguiser en poule dans chaque ville de France.

L214 poursuivra sa campagne poules pondeuses tout au long de l'année 2011. Pour avoir plus d'infos : www.L214.com

faire remarquer combien les emballages des œufs code 3 étaient trompeurs pour les clients (avec des inscriptions telles que « œufs frais », « œufs de ferme », etc.) et de constater que sur les boîtes de 6 œufs, il n'était pas rare de trouver des œufs de plein air moins chers que les œufs issus de poules élevées en cages.

A chaque étape ou presque, les médias étaient présents, de sorte que l'impact de la tournée a été décuplé par les articles parus dans la presse, ou par la reprise du sujet dans les journaux télé ou radio.

La poule ou l'œuf ?

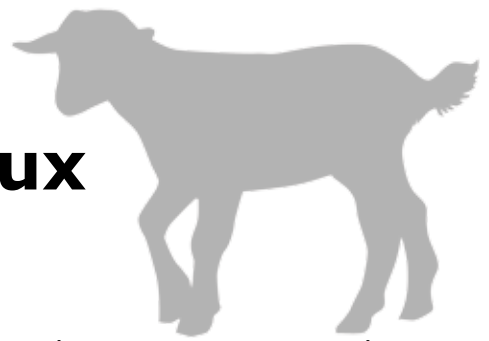
Avec cette campagne, L214 demande le retrait des œufs issus de poules élevées en cages, parce que ce sont elles qui souffrent le plus. Pour autant, il ne s'agit pas de faire croire que les autres modes d'élevage seraient innocents. On ne fait pas d'omelettes sans casser de poules et sans broyer de poussins, même quand on se fournit en « bio » ou en « plein air ».

Un monde sans poules exploitées est possible !

<http://blog.L214.com>

Les badges sélectionnés dans le cadre du concours organisé par L214 sont maintenant disponibles dans la boutique de L214 <http://boutique.L214.com>





Transport des chevreaux

Circulez, y a rien à voir !

Les chevreaux sont le symbole de l'innocence. Plus prosaïquement, ce ne sont que des sous-produits du lait de chèvre. En effet, pour produire du lait, une chèvre doit donner naissance à des chevreaux. Certains servent à renouveler le cheptel mais la plupart sont envoyés à l'abattoir.

En France, le convoyage entre les élevages et les abattoirs se passe dans de mauvaises conditions : les animaux sont chargés dans des caisses à dindes, trop basses pour leur permettre de se tenir debout. La réglementation exige pourtant que ce soit le cas.

Depuis maintenant plus de deux ans, L214 se bat pour que ce point réglementaire soit respecté. Il ne l'est toujours pas. Au cours de notre dernière enquête, le président du directoire du plus gros abattoir français de chevreaux a tenté d'empêcher la prise d'images des camions non conformes en nous arrachant des mains caméra et appareil photo (qui ont été restitués par la suite).

Le ministère de l'Agriculture, qui avait promis une rapide mise en conformité des moyens de transport,

cherche aujourd'hui à gagner du temps en prétextant l'attente des résultats d'une étude scientifique. Le laxisme du ministère nourrit une confusion qui aboutit à la mise en danger de nos enquêteurs. Il est hors de question de se laisser intimider par de tels agissements. La réglementation doit être respectée. En attendant, comme toujours, ce sont les animaux qui font les frais des petits arrangements entre ministère et professionnels.

Plus d'informations : www.l214.com/chevreaux

AGENDA

► **11 juin - Paris**

Veggie Pride et VegFest

► **30 juillet au 6 août - Marlies (42)**

Estivales de la question animale

► **10 septembre - Mézilles (79)**

Manifestation contre l'expérimentation animale

► **1 et 2 octobre - Paris**

Paris Vegan Day

1 **Agenda sur**

<http://www.l214.com/agenda-evenement-animaux>



« Lorsque nous voyons la viande dans notre assiette, nous ne voyons pas la séquence des images qui la rendit possible. Nous ne voyons pas la bête vivante, nous ne voyons pas le couteau qui tue, nous ne l'entendons pas supplier pour sa vie, nous ne voyons pas son sang jaillir, nous ne voyons pas la main qui dépèce. » - Marcela Iacub

Les mots ont le pouvoir de briser le calme de la viande. Ils peuvent faire surgir les visages des animaux dont les vies ont été saccagées pour prendre leur chair, lait ou œufs.

Dans *Confessions d'une mangeuse de viande*, Marcela Iacub, raconte les événements qui firent d'elle une végétarienne, parce qu'ils l'amènèrent à « voir » enfin les êtres qu'on anéantit pour se régaler de leurs corps. Un livre pénétrant, à mi-chemin entre essai et récit autobiographique.

Dans *La vache à lait*, Michelle Julien montre quant à elle pourquoi le lait et les produits laitiers sont tout sauf des produits innocents. Leur ingrédient principal est la peine et le sang des vaches et des veaux.

Retrouvez ces deux titres et beaucoup d'autres sur la boutique en ligne de L214 : <http://boutique.L214.com>

Cartes postales

Une carte de la tournée poules pondeuses est glissée dans ce magazine. Remplissez-la et déposez-la dans la boîte à suggestion de votre grande surface.

Montrons que nous sommes nombreux et mobilisés pour les animaux !
Cartes à commander sur la boutique de L214 : <http://boutique.L214.com>

Foie gras de batterie *made in France*

La garantie de l'indifférence

La France est championne du monde dans le gavage des canards. À elle seule, elle produit 74%, transforme 90% et consomme 91% de la production mondiale de foie gras. Pour les animaux, c'est la double peine : à la barbarie du gavage s'ajoute l'enfermement dans de minuscules cages individuelles.



Comme les autres activités d'élevage, la production de foie gras s'est industrialisée. Aujourd'hui, il est commun de trouver des unités de 1000 voire 2000 canards gérées par un seul gaveur. Pour arriver à de telles extrémités, la filière a notamment généralisé l'emploi de cages individuelles minuscules afin de bloquer les canards et ainsi gagner du temps en empêchant leur fuite au moment du gavage. Ces cages ne permettent pas aux animaux d'étendre leurs ailes, ni même de se retourner. L'immobilisation forcée entraîne une déminéralisation osseuse. On a constaté la présence de fractures humérales chez plus de 50% des canards à l'issue de la période de gavage, taux directement imputable à l'utilisation de ces cages.

de l'échéance 2011 pour la mise au norme des cages (plainte, courriers, alerte des consommateurs et des médias). La Commission européenne a régulièrement rappelé, pour les pays de l'Union européenne, l'obligation d'éradiquer ces cages, sans toutefois contraindre la France à le faire effectivement.

L214 a écrit à l'ensemble des enseignes de la grande distribution pour les informer de la situation. Cette année, les supermarchés vont se retrouver à commercialiser du foie gras non conforme à la réglementation européenne !

Normes européennes

En 1999, le Conseil de l'Europe a décidé d'intervenir en interdisant ce type de cages tout en laissant plus de 12 ans aux producteurs pour le remplacement de leurs installations. A partir du 1^{er} janvier 2011, il était donc prévu que plus aucun éleveur ne puisse enfermer ses animaux dans de telles conditions. C'était sans compter sur le poids de la filière française et la complicité du gouvernement français qui a décidé de passer outre cette réglementation européenne en accordant en catimini un délai supplémentaire de 5 ans aux producteurs.

Respect de réglementation

Au cours des dernières années, L214 a entrepris plusieurs démarches pour exiger le respect

Belgique : 1 France : 0

A noter que la Belgique, pourtant sous gouvernement provisoire, a adopté un arrêté royal pour interdire les cages individuelles, conformément à ses engagements européens. Même en période instable, il faut croire que la Belgique fonctionne mieux que la France... à moins que les

intérêts économiques aient eu raison, une fois de plus, des engagements éthiques même les plus ténus. Pire, le ministère de l'Agriculture français prévoit aujourd'hui d'aider financièrement les producteurs à remplacer (hors délais) les cages individuelles par des modèles de cages collectives qui, eux non plus, ne sont pas conformes à la réglementation.

Stop gavage est la campagne contre le gavage de L214. Manifeste à signer sur www.stopgavage.com ou sur papier.

Ce que vous pouvez faire :

Ecrivez à Commission européenne pour qu'elle contraigne la France à respecter ses engagements et qu'elle s'oppose à l'attribution d'aides financières pour l'installation de cages collectives non conformes à la réglementation.

Adresse : Commission européenne - Direction générale de la santé et des consommateurs - Rue de la Loi 200 - 1049 Bruxelles - Belgique ou par courrier électronique : sanco-info@ec.europa.eu

Vous pouvez également écrire aux supermarchés de votre région pour leur signaler leur participation à la commercialisation de foie gras produit par des moyens non conformes à la réglementation européenne.



Images L214

9 vidéos d'enquêtes de L214, sur la triste réalité de l'agriculture française, dévoilées durant le salon de l'agriculture. Cochons, lapins, dindons, marché aux bestiaux, caillies, poules pondeuses, poulets, canards et dindes. 9 bonnes raisons de réfléchir à notre consommation de viande, lait et oeufs.

Salon de l'agriculture

L'envers du décor

La 48^e édition du Salon international de l'Agriculture (SIA) s'est tenue à Paris du 19 au 27 février 2011. Chacun des 9 jours du salon, L214 a diffusé sur Internet une vidéo inédite montrant des réalités occultées par cette vitrine mensongère.

Des centaines de milliers de visiteurs (680 000 en 2011) se rendent chaque année au Salon de l'Agriculture, un salon dont l'impact est décuplé par les nombreux reportages que lui consacrent les médias. Au total, ce sont des millions de personnes qui en ressortent intoxiquées par une vision totalement fautive de l'élevage : un monde où des animaux respirant la santé couleraient des jours heureux entre les mains d'éleveurs attentionnés.

Pas vu au SIA

Cette année, comme les précédentes, manquaient au salon de nombreux stands pour qui voudrait découvrir les opérations routinières de l'élevage moderne.

Pas d'atelier de castration à vif de mignons porcelets. Pas de démonstration des techniques d'amputation du bout du bec des poules. Pas de scènes « live » ou filmées d'insémination artificielle des lapines, canes, et autres dindes. Pas d'initiation au sexage des poussins et au broyage ou gazage des oisillons du sexe indésirable. Pas de démonstration du gavage à la pompe de canards prisonniers de cages minuscules. Pas d'occasion d'observer en direct le désespoir de la vache que l'on sépare de son veau nouveau-né pour lui prendre son lait...

Rien que des animaux de compétition, posés dans de jolis enclos paillés.

« Modèle agricole et alimentaire français » ?

Le 11 février 2011 lors de la présentation à la presse du SIA, Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, déclarait : « Notre

modèle agricole et alimentaire est un facteur d'identité dans notre pays. [...] Il doit être aussi un exemple et un modèle pour le monde. » Une formule qui sent bon la référence à quelque patrimoine collectif ancestral. Mais au fait, de quel modèle s'agit-il ? Celui qui existerait « depuis toujours », alors qu'on sait la vitesse à laquelle les méthodes de production et les habitudes de consommation ont changé ?

Ne cherchez pas, le « modèle agricole et alimentaire français », devenu désormais un leitmotiv de la communication officielle, est un pur produit com'. Il a été forgé dans un contexte bien précis : la montée dans la société de critiques de plus en plus perceptibles de l'élevage intensif et de la (sur)consommation de produits d'origine animale. L'expression fit son apparition peu après le plaidoyer de Rajendra Pachauri et Paul McCartney au Parlement européen (3 décembre 2009) en faveur d'une végétalisation de notre alimentation.

Dès janvier 2010, dans ses vœux à la presse, Bruno Le Maire annonçait son intention de défendre le « modèle » français, indiquant explicitement qu'il s'agissait de lutter contre la mise en cause du lait et de la viande. Le 10 février 2010, il réitérait devant une assemblée d'éleveurs : « Paul McCartney a dit : "Je n'aime pas la viande". Moi, je dis : "J'aime la viande". Et je la défendrai : elle fait partie du modèle nutritionnel français. » En clair : le « modèle agricole et alimentaire français » c'est l'outil mis en place par le gouvernement pour assurer aux filières viande qu'il fera de son mieux pour que ne rien ne change.



Photo L214 - 2010

Une vidéo par jour

Pendant toute la durée du salon, L214 a publié chaque jour une enquête vidéo dédiée au « modèle agricole français » : des films de quelques minutes qui montrent des cailles, lapins ou poules entassés dans des cages grillagées ; des dindes, dindons et poulets élevés par milliers dans des hangars aveugles et « ramassés » sans ménagement pour les conduire à l'abattoir ; des bovins et chevreux en souffrance sur un marché aux bestiaux ; une truie coincée dans une « cage de

maternité » et qui tente malgré tout de lécher ses petits quand ils passent à sa portée.

Des images récentes et dures, qui ne sont que le fidèle reflet de la réalité. Regardez par exemple la vidéo sur les cailles pondeuses : on y voit des oiseaux déplumés, haletants, marchant les uns sur les autres dans des cages surpeuplées surplombant un monceau de déjections, des cages où les cailles vivantes cohabitent avec les cadavres des mortes.

Ce que vous pouvez faire

Les 9 vidéos diffusées pendant le Salon sont disponibles sur le site de L214. Vous pouvez les diffuser afin qu'elles soient vues par le plus grand nombre. Vous trouverez également sur le site d'autres vidéos et une galerie de photos bien fournie : des images libres de droits que vous pouvez utiliser et partager à votre convenance, en indiquant simplement qu'elles proviennent de L214.

Parce que c'est en montrant la réalité de l'élevage que nous pourrions y mettre un terme !

Des embûches pour la propagande

Le CIV* excelle dans l'art du lobbying économique : service de veille détectant les menaces qui pourraient nuire aux affaires des filières viande, élaboration de campagnes de grande envergure pour les désamorcer, obtention d'un soutien sans faille des pouvoirs publics... Trop c'est trop. Des associations et des citoyens entrent en résistance, comme l'avait déjà fait L214 à travers le site du collectif viande.info.

► Décembre 2010. L'OABA (Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir) claque la porte du comité d'éthique du CIV, réalisant qu'elle sert de caution morale à un « centre d'information » qui n'est en vérité qu'un centre de publicité pour la viande.

► Décembre 2010. Suite au démarrage de la campagne de pub du CIV « Soyons fermes », la Fondation Brigitte Bardot dépose une plainte auprès du Jury de déontologie publicitaire (JDP) à propos de plusieurs messages diffusés à la radio.

► Février 2011. Le JDP donne raison à la FBB concernant deux spots : celui affirmant que l'élevage porcin n'est pas industriel en France et celui vantant les mérites environnementaux de l'élevage bovin. Ce sont ainsi des messages du CIV financés à hauteur de 80% par le ministère de l'Agriculture qui ont été épinglés comme relevant de la publicité trompeuse ou mensongère.

► Avril 2011. Suite à la programmation d'une intervention du CIV dans un collège normand, un enseignant, avec l'aval de sa direction, a sollicité le collectif viande.info afin que les élèves puissent entendre aussi un point de vue différent sur les enjeux de notre alimentation. C'est ainsi que Brigitte Gothière, porte-parole de L214, a pu rencontrer quatre classes de cinquième. Un diaporama exposant les conséquences de la surproduction et de la surconsommation de produits de l'élevage et de la pêche pour les animaux, les humains et la planète était présenté afin d'engager le débat. L'accueil a été enthousiaste. L'expérience devrait se renouveler l'an prochain.

* Centre d'information des viandes : un organisme au service des filières porcine et bovine.

Autriche

Militants acquittés

Après des arrestations brutales, des incarcérations et 14 mois de procès, l'écrabouilleuse autrichienne est enrayée : les militants sont libres et vont continuer de plus belle leur travail remarquable en faveur des animaux.

Interdiction de l'élevage en batterie des poules pondeuses et des lapins de chair, interdiction des animaux dans les cirques, abandon de l'élevage d'animaux pour leur fourrure : la redoutable efficacité du mouvement de protection animale en Autriche devait être stoppée. L'Etat autrichien a mis tous les moyens à sa disposition pour détruire ce mouvement, allant jusqu'à utiliser les lois d'exception destinées à lutter contre le terrorisme et le crime organisé.

Acquittement après 14 mois de procès

En mai 2008, 10 militants et dirigeants de la protection animale autrichienne étaient victimes d'une brutale arrestation policière et jetés en prison pendant 100 jours. Ils furent par la suite 13 à se retrouver sur le banc des accusés pour un procès de 14 mois qui s'est achevé le 2 mai

par la relaxe de tous les inculpés.

Les déclarations de la juge lors de l'annonce du verdict ont été extrêmement claires : la police a menti au tribunal ; elle a procédé à des investigations illégales et tenté de se couvrir en interdisant l'accès au dossier ; il n'y a pas d'organisation criminelle dans le mouvement des droits des animaux.

Solidarité internationale

Dès le départ, le mouvement de protestation contre ce qui apparaissait à l'évidence comme une violation des droits d'expression et d'association a été intense en Autriche, et une chaîne de solidarité internationale s'est rapidement constituée en soutien aux prisonniers, puis aux inculpés.

L'une des expressions en est le site multilingue *Honte à l'Autriche*.

L214 a été d'emblée partie prenante de cette chaîne de solidarité et a mis à la disposition des internautes des informations en français sur cette affaire, en particulier les résumés des comptes rendus d'audience :

www.L214.com/autriche-proces



Martin Balluch, à la sortie du tribunal, le 2 mai 2011.

Découpez le coupon ci-dessous et renvoyez-le à : **L214 - B.P. 96 - 69672 BRON CEDEX - France**

SOUTENIR L214

Je souhaite soutenir l'association L214 dans son action...

- Je m'abonne à *L214 Mag* (1 an soit 3 numéros)
- Je m'abonne à *L214 Mag* **pour le diffuser** (10 exemplaires de chaque)
- Je ne souhaite plus recevoir *L214 Mag* (ou nous en informer par mail à contact@L214.com)
- Je **participe aux frais d'impression et d'envoi** de *L214 Mag* : **5€** **15€** €
- Je soutiens l'action de L214 par **un don** : **15€** **30€** **50€** **100€** €
- J'adhère** à l'association L214 avec la formule suivante :
 - Membre adhérent **25€** Bienfaiteur **80€**
 - Tarif réduit si moyens de même **12 €** Recevoir un reçu fiscal*

*66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année prochaine, il suffit de cocher la case ci-contre.

Je règle par : chèque à l'ordre de l'association L214 ou sur **la boutique <http://boutique.L214.com>**

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : _ _ _ _ Ville :

E-mail : Téléphone :